

**Analyse de la consultation publique du PLPDMA et du Plan d'actions  
Économie Circulaire**

**Communauté de Communes Granville Terre et Mer**

<b>Démarche</b>	<b>3</b>
<b>Contributeurs et contributrices</b>	<b>3</b>
<b>I AXE 1 : Créer une culture commune territoriale sur l'économie circulaire et la réduction des déchets</b>	<b>5</b>
<b>II AXE 2 : Poursuivre et amplifier l'engagement de Granville Terre et Mer vers l'économie circulaire et la réduction des déchets</b>	<b>6</b>
<b>III AXE 3 : Accompagner le changement des modes de consommation et promouvoir le réemploi, la réutilisation et le réemploi auprès du grand public</b>	<b>7</b>
<b>IV AXE 4 : Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire, encourager la gestion de proximité des biodéchets et réduire la production de déchets verts</b>	<b>9</b>
<b>V AXE 5 : Soutenir et accompagner les acteurs du territoire et développer les piliers de l'économie circulaire</b>	<b>11</b>
<b>VI Autres sujets abordés dans les contributions</b>	<b>12</b>
VI.A Concernant la gestion des déchets	12
VI.B Sujets divers	12
VI.C Concernant le questionnaire	12

## Démarche

---

Le formulaire a été mis à disposition en ligne et en format papier dans divers lieux, notamment dans chacune des mairies. 260 contributions ont été faites en ligne, et 25 sur papier. Le total des contributions est de 285.

Les participants et participantes ont été invités à indiquer, pour chaque axe du programme, les actions qu'ils estiment être prioritaires. Ils pouvaient également partager des commentaires, des questions ou des suggestions.

La présentation des résultats qui suit est une synthèse. La priorisation des actions est reprise telle qu'elle a été faite par les participants. Les remarques et suggestions sont reprises de façon quasiment exhaustive.

Pour prendre connaissance du programme d'action auquel se réfère cette consultation, il est disponible [ICI](#).

## Contributeurs et contributrices

---

La majorité des contributions proviennent de particuliers.

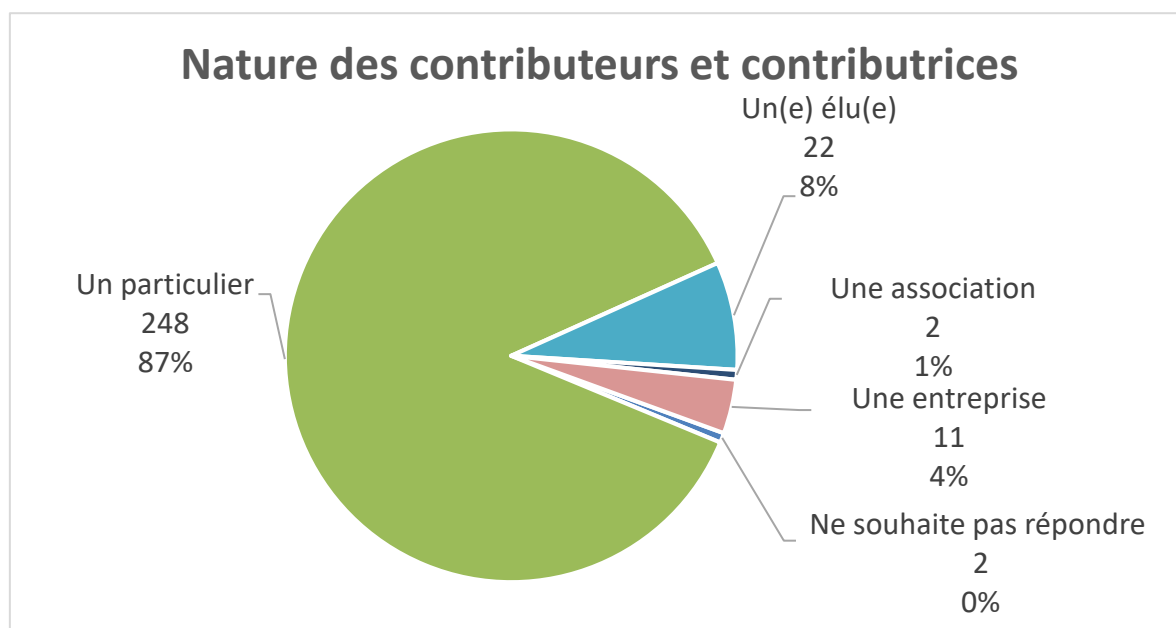


Figure 1 : Répartition des contributeurs et contributrices selon leur nature

28 communes différentes sont représentées. Les communes ayant la population la plus importante sont représentées plus fortement. Les Bréhalais ont répondu en nombre, en raison du relais de l'information par la commune.

Contributions	Communes
68	Bréhal
55	Granville
35	Saint-Pair-sur-Mer
16	Jullouville
13	Carolles
12	Donville-les-Bains
11	La Lucerne-d'Outremer, Saint-Planchers
9	Bricqueville-sur-Mer
7	Yquelon
5	Cérences, Champeaux, Longueville, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Pierre Langers
4	Anctoville-sur-Boscq, Coudeville-sur-Mer, Saint-Sauveur-la-Pommeraye
2	La Meurdraquière, Saint-Aubin-des-Préaux
1	Beauchamps, Bréville-sur-Mer, Chanteloup, Folligny, Hocquigny, Hudimesnil, La Haye-Pesnel

Tableau 1 : Répartition des contributions selon les communes

# I AXE 1 : Créer une culture commune territoriale sur l'économie circulaire et la réduction des déchets

La priorisation des actions est présentée ci-dessous. La poursuite et le développement de la communication apparaît prioritaire dans près de deux tiers des contributions.

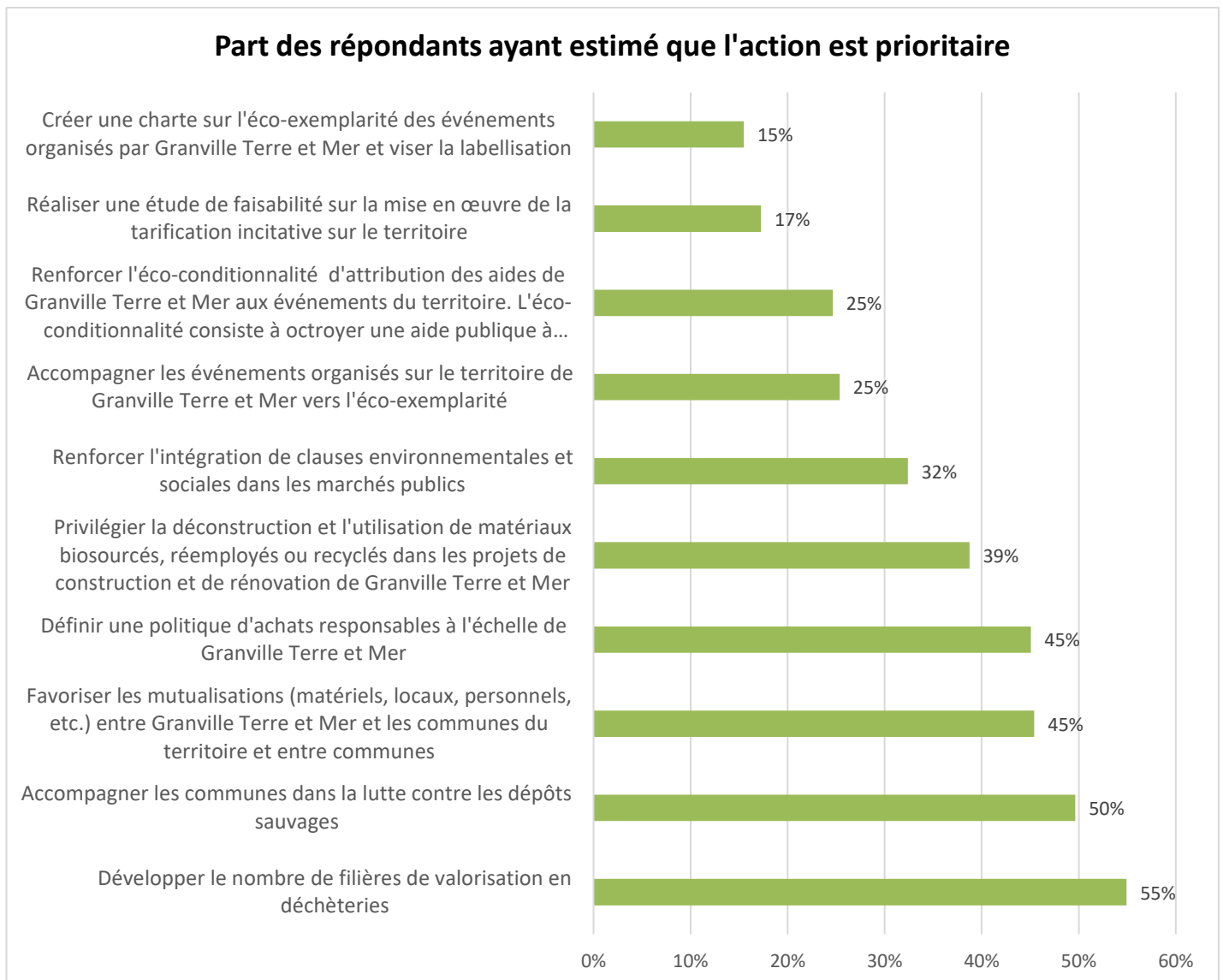


En matière de communication, les suggestions partagées sont les suivantes :

- Indiquer sur internet les tonnages collectés chaque semaine
- Organiser des réunions publiques de sensibilisation
- Informer sur le coût du mauvais tri par habitant
- Communiquer sur le juste besoin

## II AXE 2 : Poursuivre et amplifier l'engagement de Granville Terre et Mer vers l'économie circulaire et la réduction des déchets

Les actions considérées prioritaires dans au moins une contribution sur deux sont la lutte contre les dépôts sauvages et l'augmentation du nombre de filières en déchèterie.



Plusieurs suggestions ont été partagées :

- Réduction de la fréquence de collecte / alternance de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective
  - Une expérimentation est en cours sur la collecte alternée
- Une déchèterie, un repair café et tri-marrant sur le même site

- Le pôle environnemental, actuellement en cours d'élaboration, regroupera une déchèterie, le service Déchets et Tri-Marrant, ainsi que des espaces pouvant servir pour des repair café.

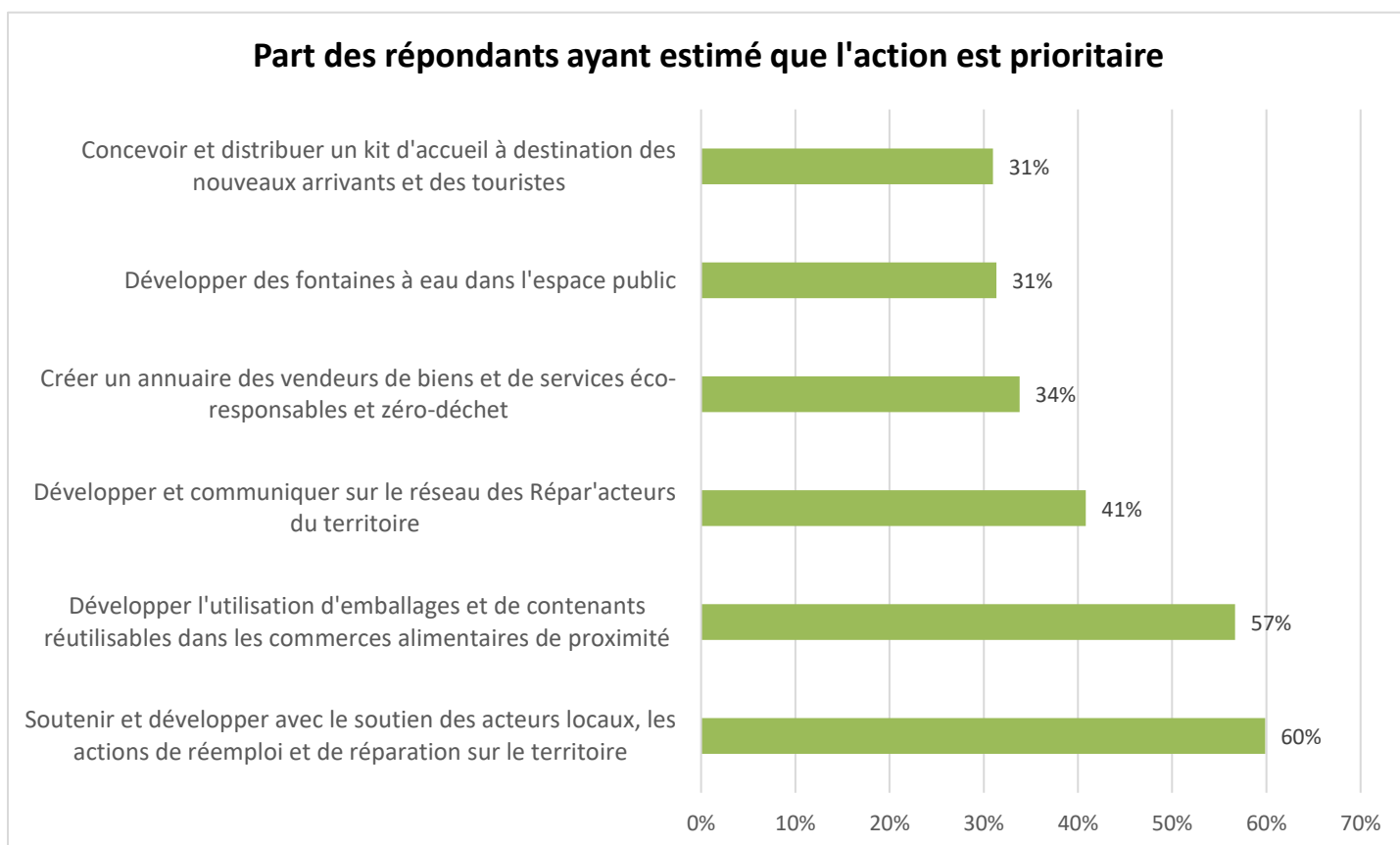
Plusieurs commentaires ont été émis sur ces propositions d'actions :

- En matière d'exemplarité, il est essentiel de faire appel à des entreprises du territoire
- Il faut conserver l'accès total aux déchèteries pour éviter les dépôts sauvages
- Il est difficile de vérifier les clauses environnementales dans les marchés publics

Enfin, l'idée d'une Tarification Incitative (dont le programme prévoit l'étude, pas forcément la mise en œuvre), les avis sont partagés : plusieurs contributions sont en sa faveur, tandis que d'autres s'y opposent : risque d'incivilités, besoin de recrutement pour gérer les impayés, prix plus élevé pour les familles ou les personnes âgées...

### III AXE 3 : Accompagner le changement des modes de consommation et promouvoir le réemploi, la réutilisation et le réemploi auprès du grand public

Deux actions ressortent nettement : le soutien au réemploi et à la réparation, et le développement du vrac. Le taux d'adhésion à ces propositions est élevé, comparé aux autres axes.



Les suggestions émises sont les suivantes :

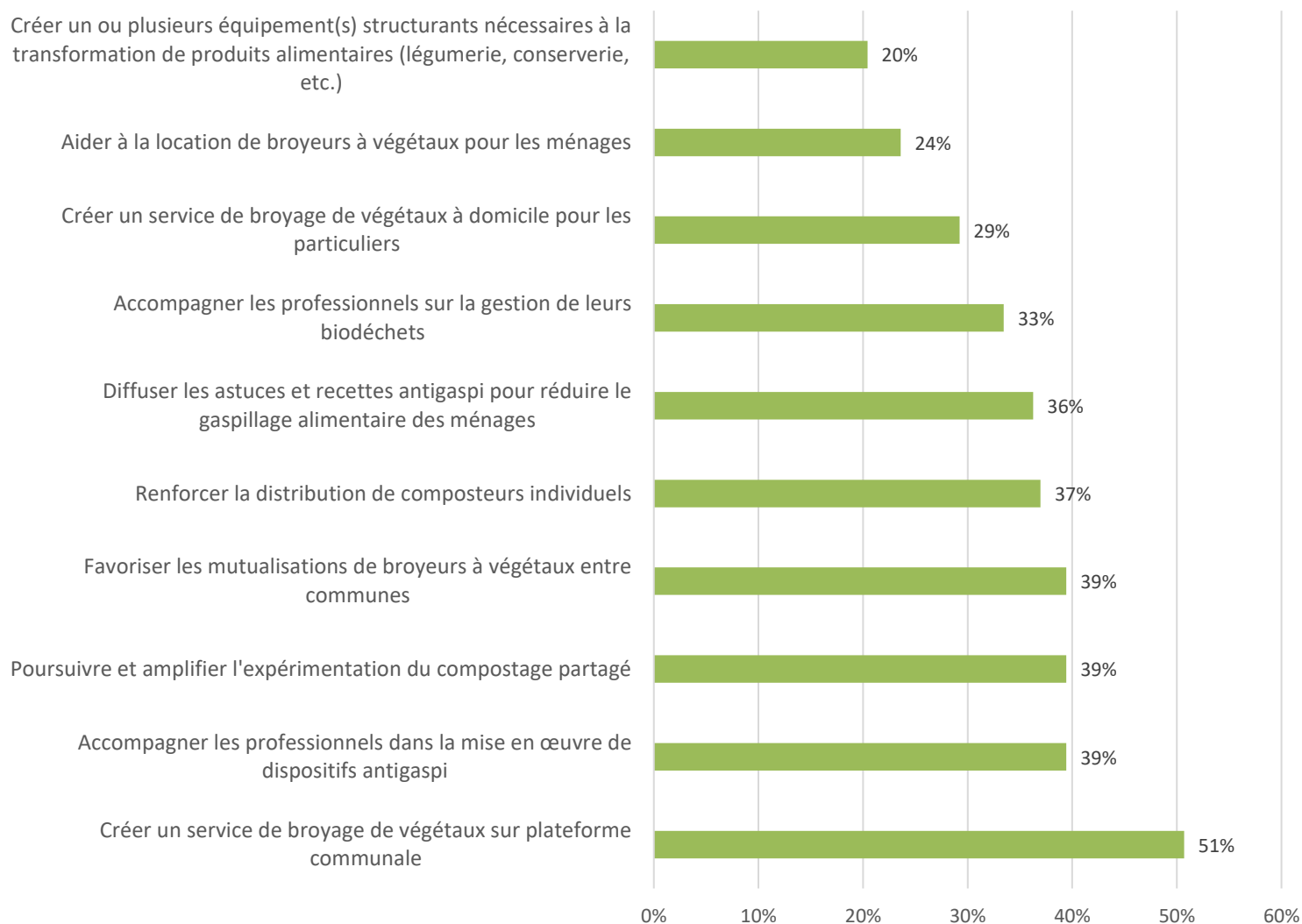
- Du réemploi directement en déchèterie (local libre service)
  - Ce n'est pas prévu : en revanche, le futur pôle environnemental regroupera une déchèterie et Tri-Marrant
- Limiter la publicité sur les communes
- Donner des informations sur le réemploi et la réparation au-delà du territoire
- Créer une recyclerie dédiée au bricolage / bricothèque
- Développement de la consigne



## IV AXE 4 : Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire, encourager la gestion de proximité des biodéchets et réduire la production de déchets verts

Cet axe ne fait pas émerger de priorisation très nette, si ce n'est en faveur de la création de plateformes communales pour broyer les végétaux.

### Part des répondants ayant estimé que l'action est prioritaire



Toutefois, de nombreuses suggestions ont été partagées :

- Remplacer les plantations saisonnières des communes par des vivaces
- Broyage des végétaux dans les communes sur rendez-vous
- Filière de compostage pour les métiers de bouche
- Informer sur le lombricompostage

- Mettre le compost obtenu en distribution libre aux particuliers ; distribution de broyat aux habitants
- Implanter une méthanisation pour les biodéchets, avec un système de collecte des résidus alimentaires
- Travailler l'éducation sur le gaspillage alimentaire dans les écoles
  - Ce travail est déjà en cours dans de nombreuses écoles du territoire
- Vergers communaux / arbres partagés ; potagers partagés
- Proposer des poules aux habitants

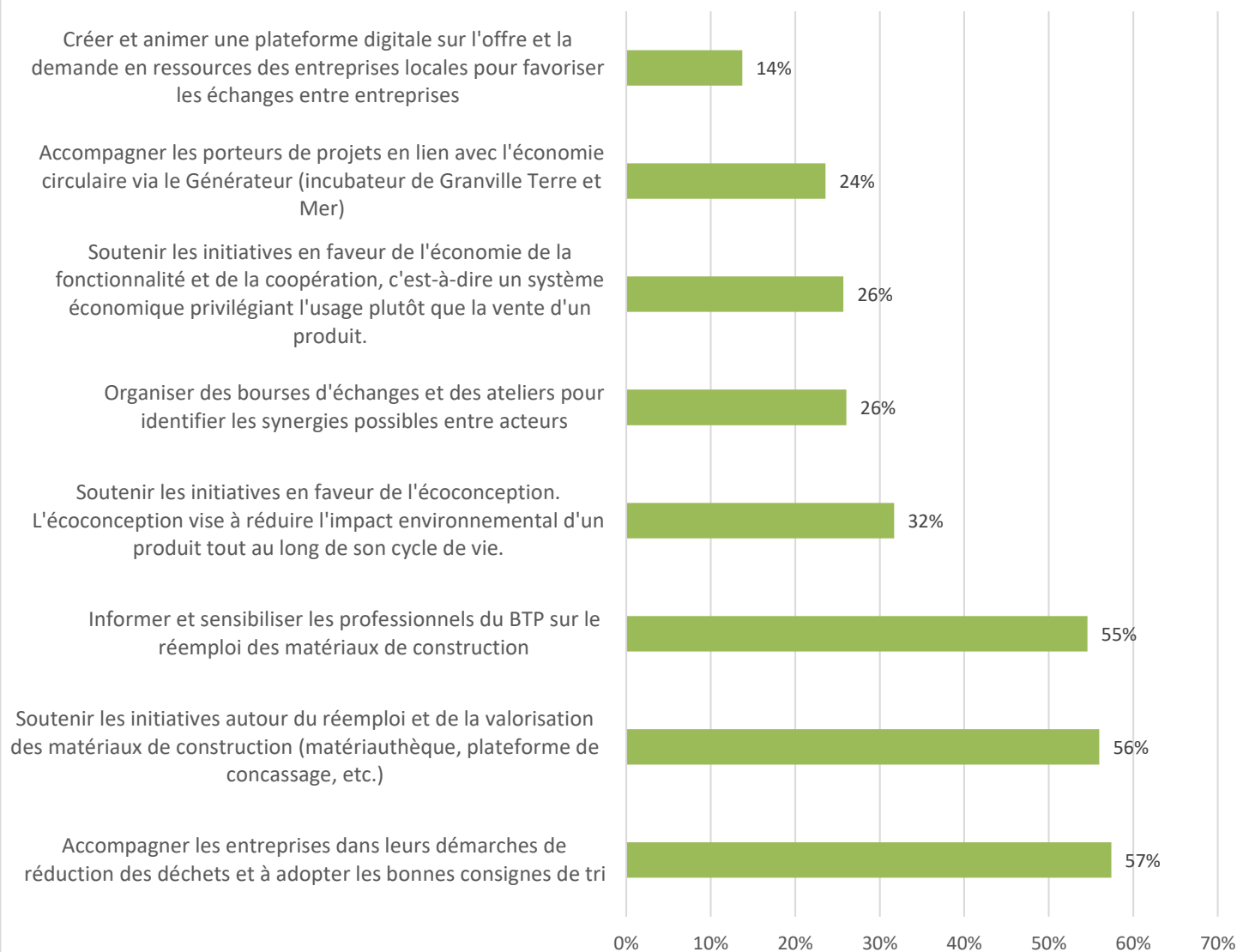
Plusieurs commentaires ont également été émis :

- « Le service de broyage à domicile vient empiéter sur les entreprises d'espaces verts »
  - Au contraire, l'idée est d'être complémentaire
- « Attention au coût de location des broyeurs »
- Importance du suivi et de la formation pour le compostage
  - Le suivi et la formation sont essentiels, les moyens associés sont prévus
- « Contre la généralisation des composteurs individuels eu égard à la complexité et aux contraintes techniques ainsi qu'aux nuisances notamment olfactives de ce procédé. »

## V AXE 5 : Soutenir et accompagner les acteurs du territoire et développer les piliers de l'économie circulaire

Trois actions apparaissent nettement prioritaires d'après les réponses : le travail autour du réemploi des matériaux de construction (accompagnement des professionnels, soutien aux initiatives) et l'accompagnement des entreprises dans le tri et la réduction des déchets.

### Part des répondants ayant estimé que l'action est prioritaire



On observe les suggestions suivantes :

- Développer le recyclage dans la filière crustacés et coquillages

- Réaliser une enquête dans les différents types d'activités : déchets produits, leviers de réduction, besoins spécifiques
- Organiser des rencontres publiques avec des experts et artisans sur les nouveaux matériaux / biosourcés

Deux commentaires ont été partagés :

- Il faut faire attention à prendre en compte tout le cycle de vie des matériaux biosourcés
- Il y a un fort besoin d'accompagnement des entreprises du BTP

## **VI Autres sujets abordés dans les contributions**

---

Au-delà de la prévention et l'économie circulaire, d'autres sujets ont été abordés dans les contributions. Ils sont présentés ci-dessous.

### **VI.A Concernant la gestion des déchets**

De nombreuses contributions sont relatives au système de collecte et de tri :

- Demandes de bacs de tri et de collecte en porte-à-porte des emballages
- Critiques des colonnes de tri : nombre, fréquence de vidage, dépôts sauvages, taille et emplacement de l'ouverture, hygiène...
- Demande de services : collecte des encombrants, collecte des déchets verts

### **VI.B Sujets divers**

Plusieurs contributions rappellent la responsabilité des industriels et distributeurs, et invitent la collectivité à faire pression au niveau de l'état pour réduire les emballages. La lutte contre l'obsolescence programmée est aussi mentionnée comme moyen de réduire les déchets.

Le tourisme est mentionné plusieurs fois, pour demander une sensibilisation des touristes au tri, voire une tarification spécifique pour ceux-ci.

Des contributions demandent que l'ensemble du territoire soit pris en compte dans la mise en œuvre du programme.

Plusieurs contributions sont sans rapport, et d'autres sont très générales.

### **VI.C Concernant le questionnaire**

Des contributeurs ou contributrices ont fait état de la difficulté à remplir le formulaire : trop long, termes trop complexes, formulations trop longues...